



# ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

## VIE DU MOUVEMENT



Colloque du 7 octobre à l'IAE de Saint Denis: M. Richard Michel BOISSON Sous-Préfet Chargé de la cohésion sociale et de la jeunesse; M. Jérôme FAURE Chef de la MIESES; M. Alix MARGADO Délégué national de la CGSCOP; Mme Guilaine DAVID Correspondante Régionale MIESES à la DTEFP

La CRES a accueilli à l'occasion de la venue de la délégation nationale d'Uniformation, les membres élus et la délégation locale de l'OPCA dédié à l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de consolider le partenariat sur le développement du secteur à la Réunion.

## AGIR ENSEMBLE POUR ENTREPRENDRE AUTREMENT



C'est un peu en avance sur l'hexagone que la Réunion fête le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS). En effet, aux côtés de ses partenaires locaux et nationaux (DTEFP, DGCS, CGSCOP, UGEF, CCIR), la CRES a proposé un temps d'échange lors du colloque « Agir ensemble pour entreprendre autrement » afin de présenter deux types de mutualisation qui concilient à la fois solidarité et performance économique : les Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les Groupements d'employeurs (GE).



Salle comble puisque l'événement a mobilisé plus de 110 participants sur la journée du 07 octobre 2010, à l'Institut des Administrations des Entreprises (IAE) à Saint-Denis.

### L'instauration d'un interlocuteur unique pour l'ESS : le Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)

M. Jérôme FAURE, chef de la Mission "innovation, expérimentation sociale et économie sociale" rattaché au ministère du travail ([www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)) et de l'économie ([www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr)) est venu rappeler le grand intérêt pour le gouvernement à trouver d'autres pistes pour amplifier la reprise de l'emploi dans le pays. "On réfléchit à d'autres modes d'économie. Le mode de l'économie sociale n'est pas nouveau mais c'est justement parce qu'il a prouvé sa longévité que nous nous y intéressons". A ce titre, ce dernier a rappelé qu'un rapport remis au Premier ministre en avril dernier a déjà eu pour effet de relancer l'instauration d'un interlocuteur unique en la matière.

Ainsi, le décret instituant la création d'un Conseil supérieur de l'économie sociale (CSESS), publié récemment traduit cette volonté de relance. Il aura pour mission d'accompagner le gouvernement et son administration dans la mise en œuvre des 50 propositions comprises dans le rapport parlementaire du Député VERCAMER remis au Premier ministre. Enfin, M. Jérôme FAURE est venu faire partager tout l'intérêt de l'État dans le soutien de cette for-

me d'entrepreneuriat. Pour preuve, le "grand emprunt" institué pour relancer l'économie française depuis la crise financière de 2008 n'a pas oublié ce secteur. Une enveloppe de 100 millions d'euros est destinée à l'économie sociale et solidaire, et permettra d'attribuer des prêts "et non des subventions", à tout projet validé au niveau des régions.

### SCIC et GE : deux formes de mutualisation

Ce colloque s'est construit autour de deux temps forts, une partie de la matinée étant exclusivement consacrée aux SCIC et l'après-midi aux groupements d'employeurs.

Selon M. Alix MARGADO, de la Confédération Générale des Sociétés Coopératives de production, la SCIC, est un outil pour travailler en partenariat pour la construction d'un projet d'intérêt collectif sur un territoire géographique ou sectoriel.

En effet, les enjeux sociaux et l'existence de besoins liés au développement durable, à l'action culturelle, à l'action sociale et aux services de proximité posent la nécessité d'une approche collective dans la recherche de réponses adaptées.

Dans la deuxième partie de son intervention, le Délégué national SCIC a apporté un éclairage sur le cadre légal et juridique de la SCIC. Réglementées par la loi du 17 juillet 2001 et le décret du 21 février 2002, ce sont des entreprises (SA ou SARL) coopératives adaptées à la création d'activités alliant un projet économique à une finalité sociale. Il a illustré ses propos par deux exemples en diffusant deux films l'un sur la SCIC Landes « Valoriser les ressources », et l'autre sur la SCIC OKHRA « le patrimoine et l'identité des territoires » ([www.avise.org](http://www.avise.org)).

L'après-midi fut consacrée à l'intervention de la Secrétaire générale de l'Union des Groupements d'employeurs de France (UGEFP), Mme Sophie LENAOURES. Elle a abordé la thématique du Groupement d'employeurs comme un outil de valorisation et de partage de la ressource humaine aussi bien pour les entreprises que pour les associations.

Le groupement d'employeurs est un dispositif de mutualisation des ressources humaines. C'est ce groupement qui va embaucher les salariés,



puis les mettre à disposition des entreprises adhérentes en fonction de leurs besoins. Cette forme d'organisation innovante du travail permet de concilier flexibilité pour les entreprises et moindre précarité pour les salariés. Le groupement d'employeurs peut être une réponse aux besoins des entreprises en terme d'emploi. Elle a ensuite énoncé les principales caractéristiques du régime juridique d'un GE. La présentation d'un GE à Chartres et des GE locaux (GET974, GEDEMA/GEDEMELS) ont illustrés ses propos.

Cette première journée de sensibilisation a permis un temps d'échange fructueux entre les intervenants et un public participatif qui seront transcrits dans des actes prochainement disponibles en ligne sur le site de la CRES.

**MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES**



02.62.21.50.60



## LE COIN DU NET EN S@VOIR +

<http://www.scic.coop/>

Les sociétés coopératives d'intérêt collectifs ont leur site de référence regroupant toutes les informations utiles: comment créer, documentation, annuaire, questions réponses etc.

[www.ugef.fr](http://www.ugef.fr)

L'UGEf est animée par des présidents et des directeurs de groupements d'employeurs ou d'instances régionales de GE et dispose de moyens permanents : sa délégation générale. Elle est l'interlocuteur privilégié entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Elle a pour mission de promouvoir le dispositif du GE au niveau national et européen, auprès des collectivités territoriales, salariés et entreprises.

CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE  
SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION

PUBLICATION  
OCTOBRE 2010

C/O MAISON DE  
L'ÉCONOMIE  
SOCIALE  
14, BOULEVARD  
DORÉ  
BP 340  
97467 SAINT-  
DENIS CEDEX

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

## Le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire

Institué par l'article 5 du décret du 13 février 2006, Le Conseil supérieur de l'économie sociale devient le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS).

C'est donc le 26 octobre 2010 que le CSESS a été installé sous la présidence de Christine LAGARDE, Marc-Philippe DAUBRESSE et Laurent WAUQUIEZ. Il comporte 45 membres dont :

- 19 personnalités représentant les associations, coopératives, mutuelles, fondations, syndicats d'employeurs de l'économie sociale etc.
- 5 membres représentant les élus, sénateurs, députés, représentants des départements, représentants des communes etc.
- 12 personnes qualifiées dont des représentants des organisations syndicales de salariés, et du Conseil national de l'insertion par l'activité économique etc...
- 9 représentants des administrations dont le directeur général des finances publiques, le directeur général du travail, le directeur général de la cohésion sociale, le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, le directeur général des collectivités locales, et Sources : décret n°2010-1230 du 20 octobre 2010 et [www.ceges.org](http://www.ceges.org)

## UNE CONVENTION INEDITE ENTRE LA CRES, l'URSCOP et la CCIR POUR DEVELOPPER LES COOPERATIVES A LA REUNION

La CRES avec le soutien de l'Etat, et en partenariat avec l'URSCOP et la CCIR, a organisé un colloque le 20 septembre 2010 à l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) ayant pour objet « les SCOP, une solution pour le développement économique de notre territoire » dans le cadre de la venue de M. Jacques LANDRIOT, le Président et Mme Sylvie NOURRY la Directrice de l'Union régionale des SCOP (URSCOP) Ile de France, Haute Normandie, Centre Orléanais et DOM-TOM.

Ce moment d'échange qui a réuni près de 90 participants s'est déroulé autour de 3 moments forts.

D'abord, Madame NOURRY a présenté le statut des SCOP et de ses opportunités à tous les acteurs du développement économique et plus particulièrement les réseaux / reprise / transmission d'entreprises de la Réunion. Il a eu un temps d'échange avec un public très participatif.

Ensuite, les représentants d'une SCOP locale, M. Jean Hugues GRONDIN et Mme Gisèle HAN SZE CHUEN de la SCOPAD ont apporté leurs témoignages sur la genèse de leur projet et leur parcours de création.

En troisième lieu, Mme Karima BADAT (Responsable du service information création reprise appui aux entreprises Nord) et M. Frédéric ANNETTE (Directeur de la CRES), ont présenté conjointement le parcours d'accompagnement à la création d'une coopérative à la Réunion à travers ces différentes étapes. Ce parcours d'accompagnement entre dans le cadre d'une convention entre la CRES, l'URSCOP et la CCIR.

**Un partenariat pour sécuriser la création d'entreprises coopératives à la Réunion**

Le 21 septembre 2010, a été officialisé le partenariat entre la CRES, l'URSCOP et la CCIR afin d'accompagner la phase de création qui demeure la plus délicate dans



Signature de la convention entre l'URSCOP, la CRES, et la CCIR  
De gauche à droite : Mme Sylvie NOURRY Directrice de l'URSCOP, M. Jacques LANDRIOT, Président de l'URSCOP, M. Théodore HOARAU Président de la CRES, M. Eric MAGAMOOTOO Président de la CCIR, Mme Karima BADAT Responsable création appui aux entreprises Nord, et Denise HONG HOC CHEONG, Directrice adjointe de la DTEFP

la vie d'une entreprise. En effet, ces trois structures sont devenues des partenaires clés en s'engageant activement dans l'accompagnement à la création, la transmission et la reprise d'activité sous forme coopérative (SCOP/SCIC).

C'est donc lors d'une conférence de presse organisée par la CRES que M. Théodore HOARAU (président de de la CRES), M. Jacques LANDRIOT, (président de l'URSCOP), et Eric MAGAMOOTOO (président de de la CCIR) et Mme HONG HOC CHEONG ( Directrice adjointe de la Direction du Travail) ont signé officiellement la convention de partenariat s'engageant à promouvoir la création de nouvelles coopératives, et à assurer un accueil de proximité pour les porteurs de projets coopératifs à la Réunion.

## FORUM DE LA CREATION D'ENTREPRISE ORGANISE PAR LA COUVEUSE REUSIT

### Un dispositif d'aide pour tester son activité

Née en 2000 à Saint Pierre, la couveuse REUNION SITUATION, compte 4 administrateurs bénévoles et 13 employés. Grâce à ses antennes dionysiennes, saint-andréenne et saint-pierroise, cette association de type loi 1901, soutenue par le ministère du travail et les collectivités locales, couvre les territoires Nord, Sud-ouest et Est de l'île.

Reu.sit intervient sur l'ensemble du parcours du chef d'entreprise de l'idée à l'accompagnement après la création.

Le porteur de projet est ainsi soutenu pendant les 5 premières années. Cet accompagnement se décompose en plusieurs phases:

- Pré-test pour permettre au futur créateur, à partir d'une idée, de formaliser et mûrir un projet pour préparer le test d'activité
- Aide au montage de business plan pour les recherches de financement
- suivi administratif pendant 3 ans après l'immatriculation

L'action est financée par le FSE, l'Etat, le Département, la CIREST et la CINOR. La Couveruse de projets d'entreprises est cofinancée par l'Union euro-

péenne. Elle fait partie du réseau point chance et de l'Union des couveuses.



Couveruse de projets  
"On s'y passe et on s'en va."

### Dix ans déjà

Cela fait déjà une décennie que la couveuse intervient sur le territoire réunionnais. Pour ces dix ans, elle organise un forum de la création d'entreprise au champ de foire de Bras Banon le jeudi 4 novembre 2010. La

Couveruse REUSIT réunit à cette occasion tous ses partenaires pour partager avec eux cette journée de sensibilisation d'information, et de rencontre.

Différents espaces seront animés par les institutionnels et réseaux de l'accompagnement à la création d'entreprise. Ces espaces seront dédiés à l'accompagnement, au conseil et à la création d'entreprise. Le public pourra également s'informer sur les différents mode de financement à la création d'entreprise, sur les formalités d'immatriculation et d'embauche, sur les outils de communication pour les futurs créateurs.

Pour toutes informations : vous pouvez contacter la Couveruse REUSIT au 0262 21 10 54.